

# Vivre à Néron

Flash n° 33 - octobre 2010

« L'objectif principal est de créer l'amitié entre les membres de la cité » Aristote

## AU GRE DE NOS VALLONS, PLAINES, BOIS ET COURS D'EAU...

### L'automne approche et voici venu le temps de la chasse sur notre patrimoine rural.

La pratique de la chasse est aujourd'hui bien loin de celles de nos aïeux. Outre le fait de tuer du gibier, d'autres aspects moins connus de cette activité existent et méritent que l'on s'y attarde :

- comptage de gibiers avant et après reproduction,
- régulation des espèces prédatrices,
- observation de l'évolution des jeunes,
- agrainage,
- piégeage,
- travail des chiens,
- ou encore...promenade au grand air !

A propos de grand air : en général, et afin de permettre au plus grand nombre d'en profiter, la chasse individuelle se pratique à Néron tous les dimanches et jours fériés selon le calendrier ci-dessous :

#### **Date et horaires de la Chasse à Néron**

*(sauf pour le pigeon et le canard)*

- Du 26 Septembre 2010 au 31 Octobre 2010 de 9h00 à 12h00 puis de 13h30 à 18h00,
- Du 01 Novembre 2010 au 31 Janvier 2011 de 9h00 à 12h00 puis de 13h30 à 17h00,
- Et enfin du 01 au 28 Février 2011 de 9h00 à 12h00 puis de 13h30 à 18h00,

#### **Chasse individuelle et chasse en battue**

Si la chasse individuelle est l'activité la plus connue, sont régulièrement organisées des battues pour la chasse du grand gibier, du renard ou encore des lapins, car étant à l'origine de dégâts aux cultures. Depuis 1976, la pratique de la chasse du grand gibier est soumise à l'attribution d'un plan de chasse définissant le nombre d'animaux (mini/maxi) à abattre.

A l'automne dernier, les chasseurs ont eu la désagréable surprise de découvrir dans les bois entre Feucherolles/Bouglainval, deux cerfs morts, les bois enchevêtrés les uns dans les autres, à la suite d'un combat pendant la période du brame. Une telle situation est très rare, tellement rare que les trophées ont été exposés à la grande Fête Internationale de la Chasse et de la Pêche de Chambord en juin dernier.

#### **Le saviez-vous ?**

Combien de petits gibiers les chasseurs ont-ils eu le droit de tirer sur Néron ? 2 lièvres par chasseur et par saison ; 1 à 2 faisans par jour de chasse ; illimité pour les lapins, pigeons, grives, canards

Combien de gros gibier les chasseurs ont-ils eu le droit de tirer ? 1 cerf, 1 biche, 2 jeunes cervidés de moins d'un an et 10 chevreuils.

Le mois de septembre est propice à l'écoute du brame du cerf. A la nuit tombée, RDV sur la route entre Feucherolles et Bouglainval et venez écouter... ces concerts rauques et puissants !

#### **Autres battues**

Sont également organisées régulièrement deux ou trois battues aux lapins dans les zones habituellement interdites à la chasse, afin de contenir les populations et limiter ainsi les dégâts aux cultures (près du château d'eau et des cassis).

La société de chasse de Néron doit également intervenir prochainement au cimetière (mais sans fusil !), afin de réduire les populations de lapins, qui nuisent aux plantes et sépultures.

D'autre part, la société de chasse de Néron ouvre son territoire le Samedi 20 Novembre pour une grande chasse aux lièvres et aux faisans, qui ne seront chassés qu'à l'arc. Des « indiens » envahiront les plaines ce jour-là, mais ne vous inquiétez pas, ils seront pacifiques !

#### **Autres activités**

Six gardes chasse sont assermentés sur la commune de Néron ; ils sont autorisés à être en possession de leurs armes toute l'année, afin de tirer les espèces classées « nuisibles » comme le renard, la fouine, la corneille ou encore le ragondin (selon un arrêté préfectoral).

Une activité de piégeage des espèces « nuisibles » est aussi pratiquée toute l'année sur Néron. Ces opérations sont réalisées par les 6 gardes précédemment cités et toujours sous réglementation. Leurs actions sont principalement ciblées vers des espèces difficilement chassables aux mœurs essentiellement nocturnes. C'est entre autres grâce à cette activité que le niveau de population de petits gibiers sur notre commune est aussi satisfaisant.

Il peut aussi vous arriver de voir, sur les chemins communaux, des hommes qui apportent de l'eau et du blé aux points de nourrissage disposés dans divers coins de bois ou de plai-

## Commission Travaux

### ECOLE

L'avancement des travaux permet d'envisager un transfert de la classe des élèves des CM dans les nouveaux locaux pendant les vacances de la Toussaint.

L'ancienne classe des CM sera alors aménagée pour recevoir ultérieurement la bibliothèque. Ce dernier transfert ne pourra intervenir que lorsque des travaux d'accès, via la salle du Conseil de la Mairie auront été réalisés. Une fois le transfert réalisé, la Garderie pourra récupérer l'espace laissé vacant par la bibliothèque.

Bibliothèque actuelle dans les locaux de la Garderie

Classe des CM actuelle jouxtant la salle du Conseil  
Bibliothèque future

Nouveaux locaux  
Future classe des CM

### VOIRIE Rue de Villiers et de Bouglainval

Une réunion publique s'est tenue à la Salle des Fêtes le 9 septembre dernier, en présence de Madame le Maire, accompagnée d'une partie du Conseil municipal et du représentant du bureau d'études Lusitano Conseil en charge de ce chantier.

Cette réunion a permis d'informer les riverains de la date de mise en chantier des deux rues prévue vers la fin octobre, pour une durée estimée à deux mois, hors revêtement de la chaussée (à la charge du Conseil Général).

De plus, elle a permis à chacun de faire part de ses remarques, pour une prise en compte éventuelle, après étude technique et financière, en concertation avec le bureau d'études et la municipalité.

## Ecole

Cahiers, crayons, cartables, la rentrée des classes rime souvent avec nouveauté.

Cette année, les enfants de petite section ont eu leur journée d'adaptation : accueillis par leur enseignante Aleja Ballesteros et par Brigitte Cogneau (ATSEM), ils ont découvert leur classe, des livres et tout le matériel pédagogique.

Pendant ce temps, les enfants des classes de la Grande Section Maternelle au CM2, de Mmes Claire Fizet, Soline Bouyé et de Nathalie Badet-Debrée reprenaient leurs repères habituels dans leurs classes respectives.

Une rentrée des classes qui s'est déroulée sous un beau ciel bleu pour les 95 enfants de Néron. Ce qui laisse présager encore de beaux projets pour cette année ...

## Élection du Conseil Municipal des enfants - jeudi 21 octobre

Le Conseil Municipal des Enfants est une instance qui réunit des enfants des classes de CE2, CM1, CM2 et 6ème. Cette instance donne l'occasion aux enfants qui y siègent de découvrir le fonctionnement d'une assemblée. Véritable lieu de discussions, d'idées, d'échanges, de réflexions et de propositions sur des sujets locaux.

**Tous les enfants scolarisés en école publique ou en privé peuvent y participer !**

### Etude de zonage

Les lois sur l'eau de 1992 et LEMA (Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques) de 2006 font l'obligation aux communes de délimiter les modes d'assainissement sur le territoire communal.

Le Conseil Municipal a choisi l'entreprise O'Diag Conseil pour procéder à cette étude, qui se déroulera durant 8 mois sur la commune, et se clôturera par une réunion publique et une enquête publique. Cette étude est financée à 70% par l'Agence de l'Eau et à 10% par le Conseil Général.

**Dans un premier temps, un courrier accompagné d'un questionnaire vous a été adressé. Il est très important que vous le remplissiez soigneusement avant de le retourner**

Il convient de faire acte de candidature ; les élections auront lieu le jeudi 21 octobre ; les 14 membres du Conseil Municipal des Enfants seront élus par leur camarades pour une durée de ??

**Enfants, parents, vous avez des idées, des remarques ! N'hésitez plus !**

Contactez la mairie ou envoyez un courrier au Conseil Municipal des Enfants pour en connaître le règlement. Ce nouveau conseil sera le deuxième du genre à Néron.

**en Mairie dans les délais indiqués. Nous avons besoin de ces données pour établir une étude très précise.**

Le Syndicat Intercommunal des Eaux et de l'Assainissement de Nogent le Roi, la Mission Inter Service de l'eau, la DDASS, les services du Conseil Général (SATESE, SATANC) et l'Agence de l'Eau Seine Normandie participent avec la commune au Comité de Pilotage chargé du suivi de cette étude.

Pour information, vous pouvez consulter un site internet intéressant sur le sujet : <http://www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr>

## Bibliothèque

### Rappel des permanences :

**mercredi de 15h00 à 17h00 et vendredi de 16h30 à 18h30**

Le **bibliobus de la BDEL** (Bibliothèque Départementale d'Eure-et-Loir) passera le 5 octobre pour le **renouvellement de 400 livres enfants, ados et adultes** ; si vous souhaitez un livre particulier, venez nous le demander, pour que nous le réservions auprès de la BDEL,

- A l'occasion de la fête de notre village les **2 et 3 octobre**, en partenariat avec la librairie l'Esperluète de Chartres, nous vous invitons **de 14h à 17h** à une expo-vente de **livres neufs pour enfants, ados et adultes** à la salle polyvalente. Le bénéfice des ventes servira à l'achat de livres pour les 4 classes. Des livres d'occasion seront aussi en vente le dimanche, à petit prix.

- Une **exposition « les Poilus de 1914-1918 »** aura lieu à la salle polyvalente les **11 et 12 novembre** pour les écoliers et les participants à la cérémonie de commémoration du 11 novembre. Si vous possédez des documents (cartes postales,

photos, lettres...) que vous pourriez nous prêter, contactez M.Thérèse Legras (02.37.23.85.03) ou Sylvette Vassalière (06.11.66.57.46)

Avec le futur déménagement de la bibliothèque dans la classe actuelle des CM, plusieurs **projets seront à l'étude**, à savoir l'informatisation de la bibliothèque et la possibilité d'ouvrir l'aide aux devoirs aux les collégiens le mercredi.

Appel : **Nous souhaiterions que quelques personnes viennent « étoffer » notre petite équipe, ce qui permettrait d'ouvrir la bibliothèque le samedi mais aussi d'offrir peut-être d'autres services.** Appelez M.Thérèse Legras, si vous êtes intéressé(e).

D'autre part, **pour connaître un peu mieux les Néronnais, nous vous proposons un petit questionnaire anonyme**, l'un pour adulte, l'autre pour enfant, que vous pourrez remettre dans la boîte aux lettres de la mairie ou directement à la bibliothèque. Merci à tous ceux qui auront la gentillesse d'y répondre.

## Association des Parents d'Élèves de Néron

L'APE vous propose 3 rendez-vous incontournables pour finir l'année 2010...

### Le samedi 09 octobre à 16h00 à la Salle des Fêtes de Néron :

« J'suis pas si foot ! », une comédie burlesque tout public. Jean-Sylvain, arbitre de football autoproclamé, n'a qu'un rêve en tête, arbitrer le premier match de sa vie. Entre sa théorie du hors-jeu (incompréhensible), ses jeux de mots, Jean-Sylvain jongle aussi bien avec les ballons qu'avec les mots.

*Entrée 5 euros (hors consommation). Gratuit pour les moins de 3 ans. Vente des billets à partir de 15h45. Entracte vers*

*16h30, gouter et buvette.*

### Le samedi 27 novembre à 20h30 à la Salle des Fêtes de Néron :

Fugueuses, une pièce de théâtre de Pierre Palmade et Christophe Duthuron jouée par la compagnie les Bûtentraînés.

Claude et Margot se retrouvent au beau milieu de la nuit, au bord d'une nationale. La première a fait le mur de sa maison de retraite, l'autre a fui son couple. Mais pour échapper à quoi ? Et pour aller où ? Là où le public ne les attend pas !

*Entrée gratuite. Rétribution des artistes au chapeau à la fin de la pièce.*

### Le dimanche 12 décembre à 15h00 à la Salle des Fêtes de Néron :

## Néron Détente Loisirs

NDL vous propose de reprendre ses activités pour la saison 2010/2011.

- **GYM** - Tous les jeudis soir de 20h45 à 21h45 à la salle polyvalente avec Virginie GLORIEUX, diplômée Jeunesse et Sports  
Adhésion annuelle par famille : 10 € et 25 € par personne et par mois  
Certificat médical obligatoire, reprise des cours le jeudi 16 Septembre 2010
- **ATELIER CREATIF** - 2 fois par mois le samedi après-midi de 14h à 18h à la salle polyvalente aux dates suivantes : 25/09 - 9/10 - 23/10 - 06/11 - 27/11 - 11/12  
Adhésion annuelle par famille : 10 €

Collage serviette, peinture sur bois, sur verre, création bouquet de fleurs, couture, etc...

toutes vos idées sont les bienvenues.

- **SOIREE BEAUJOLAIS** le 20 Novembre 2010
- **MARCHE DE NOEL** le Dimanche 5 Décembre 2010
- **Et bien sûr, notre VIDE-GRENIER le Dimanche 3 OCTOBRE 2010 dans la grande rue en partenariat avec le COMITE DES FETES.**

La Présidente Françoise Lecomte 02.37.82.56.50

## Association Néron Vie et Patrimoine

Depuis plusieurs mois, je cherchais quelqu'un pour me remplacer à la tête de l'Association Néron Vie et Patrimoine. Aujourd'hui, c'est chose faite ; Françoise Lhopiteau prendra la relève à partir de janvier 2011. Ainsi, le travail effectué depuis plusieurs années par les membres actifs va pouvoir continuer : valorisation du patrimoine bâti et naturel de la commune, sauvegarde de l'église, restauration de ses œuvres d'art, entretien des sentes et des lavoirs, ... Je lui souhaite une pleine réussite et remercie toutes et ceux qui m'ont soutenue pendant ces années.

Christiane Poënot, Présidente (*pour quelques mois encore*)

## Etat civil



Nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes mariés, qui se sont unis le :  
17 juillet 2010, Anne PELLETINGEAS et René HUET  
28 août 2010, Gaëlle Le NEVE et Jean-Mickaël JOUANNET



Bienvenue aux nouveaux bébés nés le :  
3 juillet 2010, Sasha BECKER  
18 août 2010, Aliénor MENUGE  
7 septembre 2010, Louane JAVault-MAURY



Nos condoléances aux familles pour les décès :  
11 août 2010, Ginette Ranoux, décédée à l'âge de 86 ans  
23 mars 2010, Jean Gaillard, décédé à l'âge de 79 ans (nos excuses à sa famille pour cette publication tardive)

**DATES DES PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX**  
**Les vendredi 15 octobre, 19 novembre, et 17 décembre**

**RAPPEL DU PASSAGE A LA TNT LE 19 OCTOBRE**  
Si vous avez encore des questions concernant votre équipement, vous pouvez appeler l'organisme officiel mis en place au 0 970 818 818 (appel non surtaxé).

**INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES**  
Pour les personnes désirant s'inscrire sur les listes électorales, n'oubliez pas de venir le faire à la Mairie avant le 31 décembre 2010 : se munir de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.

## Recette automnale

Faisan Vallée d'Auge

Ingrédients :

1 faisan  
1barde de lard (facultatif)  
125 g de petits lardons  
500g de pommes  
150 g de crème épaisse  
½ verre de calvados  
Sel, poivre  
Cuisson : 40 mn

Faire revenir le faisan au beurre dans une cocotte. Quand il est bien rissolé, le saler et le laisser mijoter doucement à feu couvert pendant 15 mn, puis ajouter les lardons rissolés au beurre. Laisser 5 mn, puis flamber au calvados. Mettre ensuite les pommes pelées et coupées en quartier. Mouiller avec la crème fraîche épaisse. Saler, poivrer et laisser finir la cuisson à feu doux. Pour servir, découper le faisan en quatre, poser les morceaux sur un plat entouré des pommes et napper avec la sauce.  
Bon appétit !